

PROCEDURE MEDICALE A SUIVRE POUR LES ARBITRES 2018/2019

mise à jour le 05/04/18	ARBITRE CLUB TRAITE PAR LE COMITE	ARBITRE DEPARTEMENTAL TRAITE PAR LE COMITE	ARBITRE REGIONAL TRAITE PAR LA LIGUE	ARBITRE CHPT France TRAITE PAR LA LIGUE
avant 35 ans	Qui fait l'examen	Qui fait l'examen	Qui fait l'examen	Qui fait l'examen
	Médecin traitant	Médecin Agréé FFBB OBLIGATOIRE	Médecin agréé FFBB ou plateau médecine du sport ou cardiologue	Médecin agréé FFBB ou cardiologue <u>OBLIGATOIRE</u>
	Pièces à fournir obligatoirement	Pièces à fournir obligatoirement	Pièces à fournir obligatoirement	Pièces à fournir obligatoirement
	Pour le joueur : Certificat médical annuel de non contre indication à la pratique de l'arbitrage. Pour le non joueur : Adresser la page 5 du dossier médical (FFBB) un ECG tous les 3 ou 5 ans Suivre recommandations médicales de la Société Française de Cardiologie	ECG Tous les 3 ou 5 ans page 5 du dossier médical (FFBB) Suivre recommandations médicales de la Société Française de Cardiologie	ECG Tous les 3 ou 5 ans (date et interprétation) Auto questionnaire <u>tous les ans</u> Examen médical <u>tous les ans</u>	ECG de repos <u>tous les ans</u> Auto questionnaire <u>tous les ans</u> Examen médical <u>tous les ans</u> <i>Epreuve d'Effort peut être recommandé par le médecin en fonction des facteurs et risque et de l'examen</i>
après 35 ans	Qui fait l'examen	Qui fait l'examen	Qui fait l'examen	Qui fait l'examen
	Médecin agréé FFBB	Médecin agréé FFBB <u>OBLIGATOIRE</u>	Médecin agréé ou cardiologue <u>OBLIGATOIRE</u>	Médecin agréé ou cardiologue <u>OBLIGATOIRE</u>
	Pièces à fournir obligatoirement	Pièces à fournir obligatoirement	Pièces à fournir obligatoirement	Pièces à fournir obligatoirement
	un ECG tous les ans et envoi de la page 5 du dossier signée par un médecin agréé FFBB Suivre recommandations médicales de la Société Française de Cardiologie	ECG de repos <u>tous les ans</u> page 5 du dossier médical	ECG de repos tous les ans Auto questionnaire tous les ans Examen médical tous les ans	ECG de repos tous les ans Auto questionnaire tous les ans Examen médical tous les ans <i>Epreuve d'Effort OBLIGATOIRE tous les 3 ans si pas de facteur de risque et peut être plus rapprochée en fonction des facteurs de risque et de l'examen</i>
	A retourner Comité Départemental		A retourner au Médecin Régional à Ligue Régionale	
Recommandation	Epreuve d'Effort tous les 3 ans si moins ou égal à 2 facteurs de risque Epreuve d'Effort plus rapprochée en fonction des facteurs de risque et de l'examen			

RECOMMANDATIONS MEDECINE DU SPORT POUR JOUEURS ET ARBITRES

ECG tous les 3 ans jusqu'à l'age de 20 ans puis tous les 5 ans pour les plus de 20 ans,

si plus de 2 facteurs de risque hors age, avis cardiologique et test d'effort conseillés

facteurs de risque : HTA (hyper tension artérielle) - Diabète - Tabac - Obésité - Hyperlipidémie (Cholestérol) - Antécédents

Familiaux d'événements cardio-vasculaire précoce (50 ans chez l'homme et 60 ans chez la femme)